

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-093 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le lundi 19 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 7 mai 2025 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 60 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 72

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Sylvie SONNERY, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS (à partir de la délibération n°2025-078), Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI (jusqu'à la délibération n°2025-097), Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Elisabeth LAROCHE (jusqu'à la délibération n°2025-094), Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Nathalie MICOLAS, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Daniel BEGUET, Sébastien GOBET, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Vincent MANCUSO (à Joël BRUNET), Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Stéphanie JULLIEN (à Alexandre NANCHI), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Marie-José SEMET (à Régine GIROUD), Jean ROSET (à Patrick BLANC), Laurent REYMOND-BABOLAT (à Serge GARDIEN), Pascal PAIN (à Eric BEAUFORT), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Agnès OGERET (à Viviane VAUDRAY).

Etait excusée et suppléée : Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés : Dominique DELOFFRE, Bernard PERRET, Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT, Patrick MILLET.

Etaient absents : Patricia GRIMAL, Jean PEYSSON, Maël DURAND, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Fabrice VENET.

Objet : Décision modificative n°1 au budget principal 2025

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 5 mai 2025 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, indique qu'il est nécessaire que soit prise une décision modificative (DM n°1) sur le budget principal 2025. Il s'agit notamment de préciser des recettes fiscales et de dotations, ainsi que le DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités), montants connus très tardivement compte tenu du retard sur le vote de la loi de finances.

Cette décision modificative n°1 s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement pour un montant de -308 906,00 € et en investissement pour un montant de 14 000,00 €.

⇒ pour la partie fonctionnement :

- rectifications des recettes fiscales suite à la notification des états fiscaux (THRS : -66 k€ ; compensation de CFE : -130 k€, TIEOM -130 k€),
- rectifications des prévisions suite à la notification de l'état DGF, en recettes pour la DGF (-19 k€) et en dépenses pour le DILICO (-74 k€).

⇒ pour la partie investissement et fonctionnement :

- reprise d'amortissements passés en 2024 sur des études cyclables en vue de les intégrer au compte de travaux en cours.

.../...

⇒ **pour la partie investissement :**

- crédits supplémentaires pour régulariser le trop perçu sur la participation de l'AAPPMA relatif au véhicule mis à disposition entre l'AAPPMA et la CCPA,
- crédits supplémentaires dans l'opérations « Plan climat » pour l'appui aux communes dans leurs investissement en pompes à chaleur (400 k€) et en panneaux photovoltaïques (360 k€),
- Crédits supplémentaires dans l'opération « Collecte sélective - PAV - colonnes à verres », pour la solarisation de la recyclerie de la CCPA (120 k€),
- Crédits supplémentaires dans l'opération « Parc du cheval », pour la solarisation du bâtiment acquis par la CCPA (30 k€).

cf. tableau en annexe

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n°1 au budget principal 2025 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 26 mai 2025

Publiée le **27 MAI 2025**

Le Président, Jean-Louis GUYADER



01099	COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN	DM n°1 2025
Code INSEE	COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN	

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6188-020 : Autres frais divers	271 012.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	271 012.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-73928-01 : Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	74 394.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	74 394.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	6 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	6 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7811-01 : Reprises sur amort des immo incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 500.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 500.00 €
R-73211-01 : Attribution de compensation	0.00 €	0.00 €	130 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	130 000.00 €	0.00 €
R-73111-01 : Impôts directs locaux	0.00 €	0.00 €	196 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	196 000.00 €	0.00 €
R-741124-01 : Dotation d'intercommunalité des EPCI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	17 757.00 €
R-741126-01 : Dotation de compensation des EPCI	0.00 €	0.00 €	37 163.00 €	0.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	37 163.00 €	17 757.00 €
Total FONCTIONNEMENT	345 406.00 €	6 500.00 €	363 163.00 €	24 257.00 €

 INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 500.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 500.00 €
R-024-01 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 500.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 500.00 €
D-28031-01 : Amort. frais d'études	0.00 €	6 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	6 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041412-175-751 : Plan climat	0.00 €	400 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041412-175-752 : Plan climat	0.00 €	360 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-20422-198-020 : Surveillance et entretien des berges (M. Grosjean)	0.00 €	7 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	767 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-145-7212 : Collecte selective - PAV - colonnes à verres	0.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-163-1-020 : Parc du cheval - Bâtiment EPF de l'Ain	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-900-020 : Enveloppes pour opportunités AG	910 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	910 000.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	910 000.00 €	924 000.00 €	0.00 €	14 000.00 €

Total Général	-324 906.00 €	-324 906.00 €
----------------------	----------------------	----------------------